L'objectif du projet vise à contribuer en premier lieu à :

- une meilleure prise en compte de l'environnement dans les documents de cadrage en matière de politiques publiques, particulièrement celles qui touchent au développement durable, à l'aménagement du territoire ;
- mobiliser les citoyens au sein des instances d'information et de concertation autour des thèmes liés à l'environnement de façon à susciter une participation plus active ;
- faire valoir des points de vue et avis techniques alternatifs dans le cadre de la définition de la conduite des politiques publiques ;
- assurer la représentation de la société civile, en particulier des associations de protection de l'environnement qui ont une place dans de nombreuses instances de concertation
- veiller au respect de la réglementation en matière d'environnement.

Afin de réaliser ces objectifs les missions du pôle sont :

- assurer la représentation de la société civile ;
- suivre les questions d'aménagement du territoire ;
- organiser les actions de la Sentinelle de l'Environnement ;
- participer aux politiques de gestion des déchets ;
- promouvoir des solutions alternatives sur la question de l'énergie ;
- être acteur dans la préservation de la ressource en eau ;
- contribuer à une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

Pour ce faire il est nécessaire de s'appuyer sur les démarches aux pouvoirs démultiplicateurs et les plus structurantes et de focaliser l'intervention sur les nœuds décisionnels

Le développement durable est une notion transversale à thématiques multiples, l'association a priorisé des thèmes : Sentinelle de l'environnement (Biodiversité), Aménagement, Déchets, Eau, Agriculture, Energie organisés en groupes de travail au sein d'un pôle « développement durable »

Les groupes sont constitués de bénévoles et d'un référent qui travaillent en lien direct avec le chargé de mission. Celui-ci a comme mission de contribuer à la formation des groupes non encore structurés (agriculture, eau..)

En 2010, 3 référents du pôle coordonnaient le pôle afin d'assurer la coordination et la cohérence entre les thématiques et également avec les politiques de notre fédération nationale, France Nature Environnement.

Ainsi, au cours de l'année 2010 le « Pôle développement durable en Picardie » a tenu 40 réunions hebdomadaires ou exceptionnelles, ce qui représente un total de 340 heures de bénévolat consacrées à l'organisation du pôle.

→ Assurer la représentation de la société civile et la mobiliser

Les bénévoles ou associations bénéficient d'une aide à la préparation par le chargé de mission, ou inversement, le chargé de mission bénéficie de l'expertise d'un bénévole selon les thématiques abordées.

Pour faciliter cette synergie, un groupe de travail sur les déchets a été mis en place. Il regroupe des bénévoles désirant partager et travailler sur la question de la gestion des déchets sur la Picardie,

quelque soit leur niveau d'expertise.

Picardie Nature est représentée par 10 adhérents dans certaines commissions ou comités (CLIS, PREDD, PDEDMA..). Ce sont en tout 8 thématiques dans lesquelles l'association est amenée à se prononcer : déchets, urbanisme, biodiversité, société civile (CdD), milieu aquatique, énergie, justice.

Au total ce sont 71 réunions qui ont été suivies par le chargé de mission et les bénévoles du pôle développement durable, et environ 100 heures de bénévolat.

→ Aménagement et développement durable

- Commission départementale de la nature, des sites et paysage de la Somme

Un bénévole, à titre d'expert en urbanisme et architecture, représente l'association au sein de commission dans sa formation des sites et paysages. Ont été traités dans cette année 2010 l'implantation de zones de développement éolien sur l'arrière littoral Picard, dans le Bernavillois, ainsi que le Label Grand Site de La Baie de Somme.

- Projet de Parc naturel marin (PNM) à l'ouvert des Estuaires Picards :

Dès le début du projet et à la lecture des enjeux du territoire maritime concerné, Picardie Nature a défendu l'idée d'un parc naturel marin le plus large possible afin de prendre en compte non seulement la dynamique mais aussi les interactions entre les écosystèmes.



- Projet de parc éolien off-shore des 2 côtes « La Compagnie du Vent» :

Picardie Nature a été associée dès le début au débat public sur le projet de parc éolien de la Compagnie du Vent. L'association, de par son expertise naturaliste, a contribué au débat en apportant des remarques et en posant des questions sur les études d'impacts. Le débat public étant un espace d'échanges et d'interrogations, Picardie Nature fera part de son avis sur le projet lors de l'enquête publique et après réponses à ses interrogations.

185 heures de bénévolats ont été consacrées à cette thématique.

→ Sentinelle de l'environnement (protection de la biodiversité)

L'implication de Picardie Nature dans la préservation de la biodiversité se fait à la fois par le suivi de la mise en place de la politique Natura 2000 et par la participation aux comités de pilotages ou groupes de travail. Ceci s'inscrit pleinement dans la démarche «Sentinelle de l'environnement»

- Natura 2000

L'association a suivi 6 comités de pilotages Natura 2000 sur l'année 2010. Que ce soit la prise en compte des enjeux chiroptères dans un périmètre large ou l'abandon de la culture du peuplier en zone humide, l'association veille à ce que le document d'objectifs soit en cohérence avec les objectifs de préservation et de lutte contre l'érosion de la biodiversité.

- Incidences Nature 2000

Picardie Nature a été invitée à débattre sur ces projets dans l'Oise et la Somme. Cela a été l'occasion de défendre les propositions visant à élargir au maximum le périmètre des incidences sur les sites Natura 2000 et de soulever des inquiétudes quant aux moyens consacrés à la mise en place de ces arrêtés.

- Enquêtes publiques

4 enquêtes publiques ont été consultés sur 2010. Aucune n'a fait part de remarques particulières. Ceci conforte le travail réalisé les années précédentes pour l'amélioration de la qualité de ces enquêtes publiques.

- Les «jeudi de l'ADEME»

Picardie Nature a été invitée au «Jeudi de l'ADEME» le 25/11 sur le thème des ressources forestières dans la filière bois de chauffage. L'intervention de Picardie Nature s'est portée sur l'impact de l'exploitation du bois sur la biodiversité.

Il est possible de distinguer 2 types d'action « Sentinelle de l'environnement » : les menaces sur la biodiversité et les atteintes avérées.

• Menaces sur la biodiversité



- Protection des coteaux calcaires de la vallée de la Marne et extension de la zone de viticulture

Depuis de nombreuses années le coteau Pseautiers sur la Commune de Chartèves fait l'objet d'un projet d'extension de la viticulture. Ce site est exceptionnel par sa biodiversité très riche mais également par sa position qui en fait un site majeur dans la préservation des continuités écologiques des coteaux calcaires du Sud de l'Aisne.

L'année 2010 a été marquée par la réalisation d'une étude sur le recensement des sites et sur la préservation des coteaux calcaires du Sud de l'Aisne. Les résultats préliminaires démontrent la richesse et l'importance du coteau de Chartèves, confirmant ainsi les études antérieures. Cela conforte les revendications de Picardie Nature demandant la protection intégrale du coteau de Chartèves.
Plusieurs opérations de communication et de sensibilisation ont été menées avec 2 reportages T.V, un article dans «Terre Sauvage» et une journée d'animation dans le cadre de l'opération «osons la biodiversité»

- Projet de centrale Direct Énergie à Verberie

Ce projet se situe sur les hauteurs de Verberie, à l'endroit précis d'un biocorridor de grande importance pour les forêts du sud de l'Oise.
Après l'enquête publique et modification du PLU, la Commune de Verberie a été assignée en justice par les associations de protection de la nature, dont Picardie Nature. Celles-ci ont eu gain de cause en référé : suspension (procédure d'urgence) pour vice de forme.

- Centre d'enfouissement de déchets d'Hardivillers de la S.A. GURDEBEKE

Du fait du manque d'un plan d'élimination actualisé sur le département de l'Oise, ce projet s'inscrit dans un contexte préoccupant sur la gestion des déchets de l'Oise. Ce sont autant de raisons qui poussent l'association à s'opposer à ce projet et à engager une procédure en justice.

• Atteintes à la biodiversité

Pour la mise en œuvre de cette démarche «Sentinelle de l'environnement», Picardie Nature a édité il y a 3 ans une brochure, intitulée «Guide Sentinelle de l'environnement», recensant les principales atteintes à l'environnement, le contexte réglementaire et législatif, un récapitulatif des services ayant un pouvoir de police de l'environnement et un annuaire de ces services (ONEMA, ONCFS...) dans la région Picardie.
Il y a eu 24 signalements «Sentinelle» sur l'année 2010. La plupart par téléphone et par mail. 75% des sollicitations concernent une demande de renseignements, une explication des procédures, des actions possibles et ne demandent pas de suites à engager par Picardie Nature.

Le recul nous montre que le rôle de contrôleur, de police de l'environnement est de plus en plus « délégué » aux associations de protection de la nature, l'État abandonnant peu à peu ses prérogatives régaliennes en matière de police environnementale.

• Actions juridiques

Il arrive, dans les cas les plus graves, que l'association n'ait pas d'autre recours que l'action en justice. Les affaires 2010 concernant essentiellement la détention illégale d'espèces protégées, la destruction d'un autour et d'un butor et la pollution d'une rivière.

Des bénévoles, juristes de formation ou ayant acquis une expérience en 40 années de combats de Picardie Nature devant les tribunaux pour la préservation de l'environnement, avec l'aide du chargé de mission, élaborent les dossiers et les argumentaires nécessaires aux avocats défendant Picardie Nature.
Un programme de sensibilisation des magistrats à la biodiversité et plus généralement à l'environnement a été mis en place.

- Sensibilisation des magistrats à la biodiversité

Picardie Nature a participé ensuite le 10/06, avec le Conservatoire botanique national de Bailleul, à une journée de formation sur le droit et la biodiversité. Cette journée de formation a été l'occasion pour Picardie Nature de présenter la biodiversité picarde mais aussi de conforter l'expertise de l'association auprès des magistrats.

Les bénévoles ont assuré 160 heures de bénévolat sur la problématique de biodiversité.

• Déchets

La réduction des déchets est un des défis pour les années à venir. Afin de lutter contre les décharges sauvages, de limiter l'impact de la gestion des déchets sur l'environnement, Picardie Nature s'attache à promouvoir une gestion durable et soutenable des déchets. Pour cela, Picardie Nature a pour objectifs de :
- Produire en limitant les impacts sur l'environnement et la santé ;
- Favoriser l'Eco-consommation ;
- Des rejets moins nombreux et moins polluants



- Séminaire FNE : prévention des déchets et PCET

Picardie Nature, membre de la fédération nationale France Nature Environnement, a organisé en collaboration avec cette dernière un séminaire de formation le 13 février 2010 à AMIENS sur la prévention des déchets (une demi-journée) et sur les plan climats territoriaux (une demi-journée).
Il ressort de ce séminaire la nécessité d'une formation en continu des associations dans un contexte où la réglementation communautaire et nationale évolue rapidement. Les exigences du droit com-

munautaire et les résultats du Grenelle de l'environnement ont fait évoluer les consciences tant sociales que politiques.

- Création d'un groupe «déchets»

Dans un domaine où la planification de la gestion des déchets et de la prévention est prépondérante, Picardie Nature a décidé de constituer un groupe de travail de bénévoles sur la problématique des déchets. C'est ainsi que le 23 octobre a été lancé le groupe de travail «Déchets» de Picardie Nature. Réunissant 15 bénévoles, toutes expériences confondues, ce groupe a pour vocation de créer avant tout un espace de discussions et d'échanges sur les questions de la prévention et de la gestion des déchets en Picardie

- Plan départemental de prévention de déchets de la Somme :

C'est un bénévole, membre du groupe «déchets» et expérimenté sur la gestion des déchets, qui suit les travaux de ce groupe de travail sur l'éco-consommation.

- CoCETD : Commission de Concertation et d'Études sur le Traitement des Déchets

Un équipement de traitement et de valorisation des déchets résiduels sera nécessaire dans une dizaine d'années pour le nord du département de l'Aisne. La démarche pour la recherche d'une solution de traitement et de valorisation des déchets résiduels du nord de l'Aisne s'appuie sur la notion clé de concertation. Cette concertation prend forme dans la COCETD.
Un bénévole et une association membre de Picardie Nature suivent ces travaux de concertations.

Le travail des bénévoles sur cette thématique est de 160 heures.

• Énergie

Picardie Nature a été sollicitée pour participer à différentes commissions d'attribution des aides de l'ADEME. Ces commissions ont pour objectif d'étudier les dossiers de demandes de subvention pour des projets portant sur la question des énergies mais également des déchets.

Cette thématique émergente dans l'association a été traitée par des bénévoles à hauteur de 20 heures de bénévolat.

• Eau

- Classement cours d'eau de la Somme

L'année 2010 a été marquée par le classement départemental des cours d'eau de la Somme. Cette procédure vise à identifier les enjeux de continuité écologique des cours d'eau et à prioriser les zones nécessitant des travaux de renaturation, de restauration des ouvrages ou d'adaptation pour rétablir la continuité de nos rivières.

- Sage Haute Somme

Picardie Nature est présente aux seins des commissions thématiques du SAGE Haute Somme. Cette instance permet de définir les objectifs et les enjeux de préservation de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines.
Il s'agit de lutter contre la pollution de nos nappes phréatiques et de préserver les écosystèmes aquatiques (rivières, zones humides..)
Picardie Nature, par son expertise naturaliste, contribue à ce SAGE, par des conseils de gestion des zones humides. L'association veille également à une lutte efficace contre la pollution des eaux.

- Comité de suivi des PCB dans la Somme

La Somme est marquée par une pollution historique au PCB. Picardie Nature s'est engagée dans un long combat judiciaire. Pour surveiller cette pollution, un comité de suivi a été mis en œuvre. Ce comité a pour principale mission de suivre l'évolution de la pollution. Cette situation n'est pas suffi-

sante pour Picardie Nature.

La thématique de l'eau est un des parents pauvres de Picardie Nature. Il n'y a pas beaucoup de bénévoles portés sur cette problématique pourtant très importante. Cette situation n'est pas propre à Picardie Nature. Comparée à d'autres régions, la problématiques de l'eau est peu abordée par les réseaux associatifs picards. Il convient pour l'année qui vient de réaliser un travail de sensibilisation car la situation de l'eau en Picardie est assez préoccupante.

• Agriculture

Pour une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, pour une agriculture de qualité, Picardie Nature s'attache à :
- Réserver une place à l'agriculture dans nos territoires ;
- Réduire les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement : eau, sol, biodiversité, climat ;
- Promouvoir une production et une consommation de proximité et de qualité en agriculture biologique ou à haute valeur environnementale.



- Plan Ecophyto 2018

La réduction de moitié de la consommation des produits phytosanitaires est un engagement du Grenelle de l'environnement. Cet engagement est traduit par le Plan Ecophyto 2018.
Cette démarche a été lancée en mai 2010 par le comité régional plan Ecophyto. Cette planification représente un travail colossal de prévention, de communication, de mesures des impacts, de recherche et de transfert de technologie.
Picardie Nature a ainsi suivi en 2010 un comité régional pour le lancement du plan en région et 3 groupes de travail. Ces groupes de travail portent sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires en zones non agricoles et l'organisation des réseaux de fermes de référence et d'expérimentation dans la région pour contribuer à faire évoluer les pratiques agricoles.

- Replacer l'agriculture au cœur des territoires et du terroir

C'est le défi que s'est un lancé un agriculteur de l'Aisne , bénévole de Picardie Nature. Ce bénévole, naturaliste amateur, souhaite faire de son exploitation et de sa commune un terrain propice à la sauvegarde de la biodiversité.

Tout comme la thématique de l'eau, l'agriculture n'est pas très développée au sein de l'association alors que les enjeux sont très forts avec seulement 12 heures de bénévolat. Il n'y a pas beaucoup de bénévoles avec des compétences fortes sur les questions agricoles. Dans une région où l'agriculture intensive est encore très marquée, il convient de fédérer les compétences bénévoles pour promouvoir les alternatives à ce type de production. La création d'un groupe de bénévoles sur la thématique de l'agriculture est à envisager pour 2011 car le mode de production agricole a un impact sur l'environnement et cela permettrait d'établir une gouvernance des plus équitables.

Picardie Nature, par son réseau de bénévoles et avec le soutien de France Nature Environnement, est capable de s'inscrire dans une véritable démarche de gouvernance participative en étant capable d'être une force de propositions. Le bénévolat consacré à l'analyse des projets, de représentation de la société civile et de propositions de solutions représente **140** journées soit sur la base de 107€ la journée, **14980€.**